

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 029-212901052-20210709-202102-DE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 8 juillet 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 2 juillet 2021, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à la salle le Vallon le jeudi 8 juillet 2021, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents : : CLAISSE Laurence, SALIOU Louis, ABAZIOU Nadine, MORRY Yvan, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, PERVES Daniel, TORRES Sonia, KERVELLA Julie, LUNVEN Ronan, BOURGET Frédéric, RIVIERE Philippe, DUCLOS Corinne, BECKING Hélène, BILLON Arnaud, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, PHELIPPOT Samuel, AUFFRET Eliane, ROBERT Benjamin, MARTINEAU Gaëlle, MEUDEC Gilbert, DEWAILLY Nolwenn.

Absents ayant donné procuration :

Madame PORTAILLER Christine, Adjointe au Maire, a donné procuration à Madame ABAZIOU Nadine, Adjointe au Maire.

Monsieur JEZEQUEL Sébastien, Conseiller municipal, a donné procuration à Monsieur MICHEL Jean-Luc, Adjoint au Maire.

Madame BLEAS Karine, Conseillère municipale, a donné procuration à Monsieur Yvan MORRY, Adjoint au Maire.

Madame LE ROUX Delphine, Conseillère municipale, a donné procuration à Madame CLAISSE Laurence, Maire.

Monsieur BALANANT Yvon, Conseiller municipal, a donné procuration à Madame BECKING Hélène, Conseillère municipale,

Monsieur ABIVEN Claude, Conseiller municipal, a donné procuration à Monsieur PHELIPPOT Samuel, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Philippe RIVIERE, Conseiller municipal, est nommé pour remplir cette fonction.